



Commune de Cabanac-et-Villagrains



# PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



# AVANT PROPOS DE LA MUNICIPALITÉ

Face à la crise énergétique et inflationniste, la commune de Cabanac et Villagrains présente un plan de sobriété. Il confortera l'effort collectif de réduction de la consommation du pays de 10%.

Ce plan n'est pas gravé dans le marbre et a vocation à bouger si nécessaire. Nous y avons inclus les travaux et rénovations programmés depuis 2021. D'autres sont à venir. Sont intégrés également les petits gestes du quotidien comme éteindre les lumières inutiles,...

L'ambition du Conseil Municipal est de porter collectivement ce plan de sobriété énergétique à travers des mesures simples pour encourager la baisse des consommations...



# les mesures du plan de sobriété

## Axe 1 - Maîtriser et réduire la facture énergétique



### Baisser la température d'ambiance des bâtiments (air et eau)

- Température des locaux occupés : 19°C
- Température des locaux vides : 16°C
- Fermer les volets la nuit pour conserver la température des pièces
- Fermer les portes entre les espaces
- Éteindre le chauffage avant d'ouvrir les fenêtres
- Éteindre le chauffage dans les WC extérieurs des écoles
- Maîtriser la température de l'eau chaude dans les bâtiments
- Condamner les ballons d'eau chaude inutilisés



### Optimiser l'utilisation de l'éclairage artificiel

- Privilégier l'éclairage naturel et installer les bureaux près des fenêtres
- Allumer l'éclairage artificiel uniquement si nécessaire et si la luminosité extérieure est faible
- Prévoir des lampes à leds pour chaque bureau
- Installer des minuteries



### Aménagement des postes de travail et télétravail

- Privilégier les formations à distance pour limiter les déplacements
- Développer le télétravail pour les agents qui le peuvent



## Limiter l'impact énergétique de l'informatique

### Utilisation du matériel informatique

- Éteindre son ordinateur en cas d'absence (ne pas le laisser en veille)
- Privilégier des ordinateurs portables plutôt que des fixes.

### Sur Internet :

- Réduire le nombre d'onglets ouverts et fermer les onglets inutilisés sur son navigateur,
- Réduire la multitude de recherches via internet et faire des recherches efficaces ou se rendre directement sur le site (favoris).

### Avec la boîte e-mail :

- Installer un logiciel anti-spam.
- Supprimer les mails régulièrement afin de limiter leur stockage.
- Bien sélectionner les destinataires lors de l'envoi (éviter d'utiliser l'option "répondre à tous" par exemple).
- Effacer les pièces jointes des mails reçus ou envoyés.
- Créer des pièces jointes légères et facilement accessibles.



## Réduire et optimiser les amplitudes horaires d'ouverture

### Bibliothèque: ( horaires actés à partir du 7 novembre 2022)

- Fermeture des permanences de la bibliothèque à 17h30
- Ouverture de la bibliothèque le samedi matin 10h-12h au lieu de l'après-midi.

### Plage horaire du chauffage par bâtiment

- Adapter le chauffage aux horaires d'utilisation des salles

# Axe 2 - Maîtriser et réduire la facture énergétique des bâtiments mis à disposition des particuliers et des associations locales



## Location des salles aux particuliers

### Mettre en place un tarif été/hiver pour les locations

- Définir un tarif été et un tarif hiver pour les locations aux particuliers
- Définir la période été et hiver



## Redistribution des salles

- Déplacer certaines animations
- Limiter l'utilisation des bâtiments énergivores



## Engager les associations

### Les impressions

- Rationaliser les impressions, la plastification et favoriser le noir et blanc

### Manifestations dans les salles communales

- Manifestations durant les week-ends ou soirées : chauffage à 18°C et portes fermées.

### Prêts des véhicules

- Vérifier que le plein du véhicule est fait à chaque retour
- Limiter le prêt de véhicule aux associations de la commune

### Mise à disposition des salles pour les activités hebdomadaires

- Chauffage maximum à 18°C
- Fermer les portes pendant les cours et les manifestations
- Ne pas toucher les thermostats
- Allumer seulement les lumières nécessaires

## Axe3 - Réduire les consommations liées à l'éclairage public



### Extinction de l'éclairage public la nuit

- Couper l'éclairage public la nuit

Préalable étudier la faisabilité de l'action auprès du SDEEG



### Eteindre les panneaux lumineux la nuit

- Couper la diffusion de messages sur les 2 panneaux lumineux de Cabanac et de Villagrains entre 22h et 6h



### Modérer les illuminations festives

- Illumination des décorations de fin d'année sur une durée limitée quotidienne (de 17h à 21h) et pour une période réduite de 15 jours par rapport à 2021 ( du 12/12/2022 au 05/01/2023)

# Axe 4 - Réduire les dépenses de services



## Rationnaliser les dépenses du service communication

### Magazine municipal :

- Diminuer le nombre d'impressions
- Mise en ligne du magazine

### Vœux 2023

- Carte virtuelle réalisée en interne
- Envoi des vœux par email



## Réduire certaines dépenses courantes

- Réduire les frais postaux (distribution en interne, envoi de mail)
- Réduire les impressions papiers (recto-verso, noir et blanc)
- Privilégier l'utilisation des logiciels libres pour les ordinateurs nouvellement acquis
- Réduire les dépenses de la bibliothèque (baisse des achats de livres en 2023, édito en format A5 recto-verso au lieu d'un A4 plié)



## Reducire les lignes téléphoniques

- Utiliser les téléphones portables professionnels des agents qui en disposent et supprimer leurs lignes fixes devenues inutiles

## Axe 5 - Poursuivre les travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments publics



### Travaux déjà engagés

- Changement des blocs néons dans les écoles et la mairie (26 893€ TTC)
- Changement des menuiseries bois non étanches des salles des fêtes et des écoles (30 060€ TTC)
- Calorifugeage des chaufferies des écoles et de la mairie et installation de têtes thermostatiques (1856€ TTC).
- Installation de minuteries